Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 056-215600651-20260625-DELIB_2026_54-DE

MAIRIE DE GOURHEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION
15/06/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice :	15
Présents :	13
Votants :	14

Délibération n° 2026-54

Objet

Demande de subvention « Amicale du personnel » 2026

Pour :	14
Contre :	00
Abstention :	00

L'an deux mille vingt-six, le 25 juin, le Conseil Municipal de la commune de GOURHEL, dûment convoqué le 15 Juin, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Kévin ARGENTIN, Maire.

Conseillers présents : ARGENTIN Kévin - BRAUD Noémie - DOUBLET Anne-Sophie - GUILLAUME Jean-Marc – GUILLEMOT Sandra – LADIRAY Jean-François – LELEVÉ Guillaume - LE BOT Mickaël - LE ROCH Delphine - MERVEILLEUX Emilie – MOUNIER Samuel - TOUZE Benjamin

Conseillers absents excusés : ANNIC Marianne - CORNUEL Laurence (pouvoir à MERVEILLEUX Emilie) - LEHERICY Ethan (pouvoir à Guillaume LELEVÉ)

Conseillers absents :

Secrétaire de séance : LELEVÉ Guillaume

Suite à un courriel reçu par l'Amicale du personnel de Ploërmel Communauté et de ses communes membres concernant une demande de subvention pour assurer le fonctionnement des différentes activités pour l'année 2026.

Il est proposé de verser 100€ par agent actif comme les années précédentes.
Soit une subvention totale de 500 €.

♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦

Après délibération, le conseil municipal,

DECIDE à l'unanimité de procéder au versement de cette subvention d'un montant de 500€ afin de permettre aux agents de bénéficier des avantages de l'Amicale du personnel de Ploërmel Communauté et de ses communes membres.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Kévin ARGENTIN

Secrétaire de séance,
Guillaume LELEVÉ

